

**Cheminement piétons
passagers croisières**

Bus

Centre Opérationnel Sécurité

Ecluse Ouest

Ecluse Est

PIF piétons

Phare

Rue Paule-Emile Victor

Vers la Pointe du Siege -->

Arrêté n°2024-038

A Saint-Contest, le 25/04/2024
Pour le Président du Syndicat Mixte
et par délégation
Le Directeur Général
Philippe DUBISS



Direction de l'Aménagement
et de l'Environnement

Port de Caen-Ouistreham
Ecluse - Escale

ZAR Grand SAS
Temporaire

N° :